

Update on the context and situation of children

Partie 1 : Mise à jour du contexte et de la situation des enfants

Le Togo reste un pays à faible revenu dont l'économie dépend principalement de la production de phosphate, du clinker et du coton fibre. En 2019, la croissance projetée était de 5,3% contre 4,9% en 2018, avec une prévision de 5,5% en 2020, dans un contexte de faible inflation (0,7% en 2019). Le niveau de la dette est passée de 75% du produit intérieur brut en 2018 à 68,1% en septembre 2019, avec une prévision de 64,7% en 2020, grâce à un meilleur recouvrement des recettes intérieures (549,93 milliards de FCFA en fin septembre 2019, comparativement à 466,22 milliards de FCFA à la même période en 2018). Le budget de l'Etat consacré aux secteurs sociaux stagne à 19,1% contre 20,2% en 2018. Les allocations à la santé (6,9%) et à l'éducation (12%) n'ont pas encore atteint le niveau requis par les engagements internationaux (Déclarations d'Abuja et d'Incheon).

L'activité politique a été marquée par l'avènement d'un nouveau Parlement, présidé pour la première fois par une femme. À la suite de la promulgation de la loi de la décentralisation en 2019 des élections municipales ont été organisées pour la première fois depuis 30 ans.

ODD 1 : Pas de pauvreté

Le taux national de pauvreté était de 53,5% en 2017 (55,1% en 2015), atteignant 65% dans les Savanes, région à plus fortes vulnérabilités, et 30,3% dans la capitale. Le taux de pauvreté monétaire des enfants de 0 à 17 ans est significativement plus élevé que le taux national (60,4%, 2015).

Les résultats de l'analyse sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants de 2019 reflètent cette précarité avec 99,1% des enfants de 0 à 17 ans privés d'au moins une dimension (santé, éducation, eau-hygiène-assainissement, protection, habitat et information) et 51% parmi eux privés d'au moins quatre dimensions. Le milieu rural (66,2%) et les régions du Nord (69,3%) sont les plus affectés.

Les personnes vulnérables sont aussi plus exposées aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes. 469.907 personnes ont été affectées par les inondations dans la Région Maritime et deux épidémies (méningite et poliomyélite).

ODD 2 : Faim « zéro »

Les résultats des Enquêtes par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS 2010 et 2017) montrent une tendance à la baisse de la malnutrition chronique de 29,7% à 23,8%. Elle touche davantage les enfants vivant en milieu rural (29,7%) qu'en milieu urbain (14,2%). Les enfants de moins de 5 ans sont affectés par les différentes formes de malnutrition à savoir le déficit pondéral (26%) et l'émaciation (5,7%) ; 6,8 % d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë globale, dont 1,1% de malnutrition aiguë sévère. Enfin, seuls 64% des nourrissons de moins de 6 mois sont allaités exclusivement (62% en 2010) et 22% des enfants de 6-23 mois reçoivent un régime alimentaire varié minimum (34% en 2010).

ODD 3 : Bonne santé et bien-être

Le taux de mortalité infanto-juvénile a connu une diminution importante passant de 124‰ en 2010 à 71‰ en 2017. L'analyse de ce taux montre une disparité importante entre le milieu rural (82‰) et le milieu urbain (53‰). La mortalité néonatale, estimée à 27‰, connaît une stagnation depuis 2010.

Six cas de polio virus dérivé de souche vaccinale ont été confirmés dans les districts de l'Est-Mono, d'Anié et d'Oti Sud. L'épidémie de méningite survenue dans le district de Kpendjal-Ouest a touché 448 personnes avec 8 décès. Seuls 40,4% des enfants de 12-23 mois sont complètement vaccinés avant l'âge d'un an et 31% des enfants naissent sans assistance à l'accouchement.

ODD 4 : Education de qualité.

La dernière évaluation des apprentissages issue du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC, 2017) montre que seulement 38,4% des enfants en fin de cycle primaire maîtrisent les normes d'aptitudes minimales en lecture et 47,6% en mathématiques. En 2019, le taux de transition du primaire au secondaire 1 est de 69,1% (67,2% pour les filles) contre 72,5% en 2018 (70% pour les filles) confirmant les disparités de genre dans l'accès au premier cycle du secondaire.

ODD 5 : Egalité entre les sexes.

Les progrès en matière d'égalité entre les sexes ont été maintenus dans la scolarisation des enfants avec 9 filles pour 10 garçons scolarisés (Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Primaire et Secondaire 2019). Le mécanisme de signalement Allo 1011 (numéro vert) a recensé 80 enfants victimes de violences sexuelles, dont 75 filles. Un quart des femmes de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans. Depuis 2010, la tendance à la baisse de 3,8% du mariage avant 18 ans s'observe dans toutes les régions, en zone rurale comme urbaine. La région Centrale a connu les baisses les plus élevées du mariage avant 18 ans (de 37,9% à 25% entre 2010 et 2017) et du mariage avant 15 ans (de 9,3% à 5,1%).

ODD 6 : Eau propre et assainissement

L'utilisation d'une source d'eau de boisson améliorée est de 74%, avec de fortes disparités entre le milieu urbain (93%) et rural (62%). Cette eau est contaminée dans 69% des cas à la source (rural?: 80%, urbain?: 49%) et dans 90% des cas au niveau des ménages (urbain?: 79% et rural?: 96%). La contamination est le plus souvent d'origine fécale. La défécation à l'air libre a diminué de 51 % en 2015 à 48 % en 2017 (Joint Monitoring Programme 2019). Le nombre de nouvelles personnes vivant dans les communautés Libres de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) a augmenté de 26.472 personnes.

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces

Le taux des enfants enregistrés avant un an a légèrement progressé entre 2010 (78,2%) et 2017 (79,2%). Celui des enfants de moins de 5 ans qui ont leur acte de naissance est de 82,9% (77,9 en 2010), dont 81,7% de filles (urbain 93,8%, rural 76,1%). L'utilisation de méthodes disciplinaires violentes (enfants de 1-14 ans) a peu reculé, de 93,2 % en 2010 à 91,8% en 2017.

Major contributions and drivers of results

Partie 2: Résultats majeurs, y compris dans l'action humanitaire et le genre, par rapport aux résultats du document de programme de pays

Les cinq résultats prioritaires du Programme de Coopération Togo-UNICEF (CPD) 2019-2023 correspondent aux résultats clés suivants pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre: immunisation plus, prévention de la malnutrition chronique, amélioration des systèmes d'apprentissage, Enregistrement des Naissances (EN) et Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL). Ces résultats contribueront aux effets 3 «capital humain et accès aux services sociaux de base de qualité» et 4 «amélioration de l'efficacité des institutions, de la gouvernance et promotion de la cohésion sociale» de l'UNDAF. Ces effets sont alignés sur l'axe 3 du Plan National de Développement (PND) relatif à la consolidation du développement et au renforcement des mécanismes d'inclusion.

D'ici à 2023, les filles et les garçons bénéficient d'une couverture adéquate et équitable en vaccins

L'année a été marquée par l'introduction de nouveaux vaccins. Les couvertures en vaccin injectable contre la polio et en 2ème dose du vaccin contre la rougeole et la rubéole sont respectivement de 93% et 82% (taux attendu de 91% et 85%). Les données préliminaires de couverture de DTC-HepB-Hib3 (septembre 2019) sont de 92% (91% en décembre 2018). Dans le cadre de la riposte à l'épidémie de poliomyélite, les campagnes régionales organisées en août, septembre et octobre, ont permis d'atteindre un taux de 105% dans les régions de Plateaux et Centrale. La campagne de riposte à la méningite a touché 162.284 enfants sur 164.891 ciblés (98%).

La chaîne de froid a été renforcée à travers la mise en œuvre de la Plateforme d'Optimisation de la Chaîne de Froid (CCEOP) et la dotation de 189 formations sanitaires en réfrigérateurs solaires et électriques. Le taux de couverture en chaîne de froid homologuée est estimé à 74%. La rupture de stock a concerné le vaccin oral contre la poliomyélite durant une période d'un mois avec comme conséquence une estimation de 79.278 enfants non vaccinés.

D'ici à 2023, les enfants ont un accès amélioré aux services de prévention de la malnutrition chronique

Au cours des Journées de Santé de l'Enfant (JSE) organisées en février et juillet seulement 85% des 1.478.358 enfants de 6-59 mois ont bénéficié de Supplémentation en Vitamine A (SVA), contre 91% en 2018. De même, 1.146.938 enfants de 12-59 mois ont été déparasités au cours de l'année (86%), contre 1.123.432 en 2018 (92%). En effet, la nouvelle approche 'Atteindre Chaque Enfant' (ACE), qui consiste à offrir la SVA aux enfants en routine, n'a permis de toucher que 68% des enfants dans la région Maritime, contre 99% dans les zones couvertes par les JSE.

D'ici à 2023, les enfants et les mères vivent dans des communautés exemptes de défécation à l'air libre

L'accent a été mis sur le maintien des acquis. Depuis 2014, 1.139.002 personnes maintiennent le statut FDAL dans 1.808 villages de 68 cantons, ce qui représente 72% des objectifs pour 2021.

La performance en matière de populations additionnelles couvertes est faible, avec 26.472 personnes, soit 4% des 705.704 personnes ciblées dans 72 nouveaux villages certifiés FDAL des régions Savanes, Kara et de cinq districts des Plateaux.

D'ici 2023, les enfants scolarisés (filles, garçons, y compris enfants handicapés et enfants vulnérables) jouissent d'un enseignement de meilleure qualité qui facilite l'acquisition effective et suffisante de compétences et savoirs utiles.

Concernant la qualité de l'éducation, 7.170 enfants d'âge préscolaire (dont 3.534 filles) ont bénéficié d'un meilleur encadrement grâce à la distribution de matériels dans 100 jardins d'enfants ainsi que la formation et le suivi de 180 éducateurs du préscolaire (dont 153 femmes). Les conditions d'apprentissage de 1.148 enfants (dont 609 filles) âgés de 3 à 5 ans ont été améliorées suite à la construction de 24 salles de classe.

Dans 544 Écoles Amies des Enfants / Amies des Filles (EAEAF), sur une cible de 20.000, 73.060 enfants d'âge primaire (48% de filles) ont eu accès à un enseignement de qualité améliorée, avec des supports pédagogiques au profit de 2.176 enseignants ainsi que du matériel d'apprentissage pour les enfants.

46.360 élèves (dont 22.201 filles) ont bénéficié de cours dispensés selon les approches pédagogiques actives centrées sur l'enfant. Ces cours ont été animés par 647 enseignants formés (dont 71 femmes) issus de 122 écoles contre 80 prévues. 367 de ces enseignants (parmi eux 33 femmes) ont également reçu une formation à la prévention et la lutte contre les Violences en Milieu Scolaire, y compris celles basées sur le genre, tandis que 305 enseignants (dont 16 femmes) ont été formés à l'éducation des adolescents aux Compétences de Vie Courante. Au total, les capacités de 1.052 enseignants (937H/115F) du primaire ont été renforcées.

Au niveau de la gouvernance et du pilotage du secteur, l'animation d'instances de coordination thématique et l'actualisation du plan sectoriel de l'éducation a permis d'inscrire les interventions de tous les partenaires techniques et financiers dans un même plan d'action.

D'ici fin 2023, les services d'état civil sont renforcés pour assurer aux enfants (filles et garçons) un accès équitable et de qualité aux services d'enregistrement des naissances

Dans le cadre de l'Enregistrement des Naissances (EN), 39.012 enfants (dont 19.855 filles) de moins d'un an ont été enregistrés dans les 17 préfectures ciblées à travers la mise en œuvre des plans d'action opérationnels. Ces plans promeuvent l'intersectorialité avec l'enregistrement des naissances dans les formations sanitaires. Les agents de santé communautaires, les assistants sociaux, les leaders traditionnels et religieux sont impliqués dans l'identification des enfants non enregistrés et la mobilisation des communautés sur le droit à l'enregistrement des naissances.

Tous ces résultats n'auraient pu être obtenus sans des politiques nationales sensibles aux besoins des plus vulnérables, en particulier les enfants. L'UNICEF a appuyé l'élaboration de la politique nationale de l'action sociale, validée techniquement en décembre. Avec l'accompagnement de l'UNICEF, le Comité National de Promotion de la Protection Sociale et les six Comités Régionaux ont été redynamisés, avec un mandat révisé portant sur la cartographie des acteurs de la protection sociale.

Les 70 cadres supérieurs (dont 12 femmes) formés en Budget-Programme sont aptes à élaborer le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses, le Projet Annuel de Performance, le Rapport Annuel de Performance et la Nomenclature Budgétaire de l'Etat. Le suivi et l'analyse budgétaire sensibles aux enfants ont été rendus possible au sein des Ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Eau, grâce au renforcement des capacités de 25 responsables. Ils ont produit des analyses budgétaires de 2013 à 2018 dans leurs ministères respectifs. Il a été relevé que les allocations aux secteurs sociaux n'ont pas encore atteint le niveau établi par les engagements internationaux.

Enfin, le bureau a appuyé la réalisation d'une analyse multidimensionnelle sur le chevauchement des privations des enfants (N-MODA). Celle-ci a révélé que 51% des enfants de 0-17 ans souffrent de privations dans au moins quatre dimensions sur 7 (santé, nutrition, communication, éducation, protection, eau et assainissement, habitat).

Urgences

L'actualisation du Plan de préparation et de réponse aux urgences, le pré-positionnement des intrants auprès des partenaires au niveau central et décentralisé et l'appui technique et financier apporté à l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) ont permis une réponse rapide aux urgences survenues au cours de l'année. 469.907 personnes affectées

par les inondations et les épidémies de méningite et de polio ont bénéficié d'assistance dans les secteurs de l'eau-hygiène-assainissement, de la vaccination et de la communication. Cette intervention a été renforcée par la mission d'évaluation des capacités du gouvernement dans l'Initiative de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophe. Il a été recommandé aux acteurs humanitaires de renforcer le rôle de coordination de l'ANPC. Le Ministre de la sécurité, en charge de la protection civile, a accepté, grâce au plaidoyer de l'UNICEF, le principe de prendre en compte dans la préparation et la réponse aux urgences les spécificités en matière de sécurité de la région des Savanes, frontalière avec le Burkina et affectée par la crise du Sahel central.

Les résultats obtenus l'ont été grâce à la mise en œuvre de plusieurs stratégies clés.

Programmation pour l'obtention des résultats mis à l'échelle en faveur des enfants.

L'approche Communauté Amie des Enfants a pour porte d'entrée la santé communautaire dans le but de la collecte et l'utilisation des données en temps réel, l'habilitation des leaders locaux et des Agents de Santé Communautaires (ASC) pour la prise de décisions, la mise en place de mécanismes de rétroaction et le renforcement de la multisectorialité. Cette approche mise en œuvre depuis 2018 a cinq piliers : gouvernance locale et redevabilité, systèmes communautaires multisectoriels intégrés, offre de services intégrés et de qualité, partenariats locaux efficaces et suivi en temps réel. Les ASC utilisent un système numérique d'information communautaire qui leur permet d'avoir en temps réel la situation des enfants et femmes enceintes dans leur communauté.

Cette approche offre une opportunité de mise à échelle progressive des interventions à base communautaire en collaboration avec les partenaires techniques et financiers dans les domaines de la santé-nutrition, de l'eau-hygiène-assainissement et de l'état civil.

L'interopérabilité entre les services d'état civil et de santé a été renforcée dans 33% des préfectures du pays avec une prise en charge des enfants dès la naissance dans les centres de santé. En outre, les Journées de la Santé de l'Enfant ont offert l'opportunité d'identifier les enfants n'ayant pas d'acte de naissance lors des visites domiciliaires des ASC dans trois préfectures. Les procédures d'obtention des jugements supplétifs pour les 5.181 enfants recensés, dont 2.570 filles, sont en cours.

Programmation sensible au genre.

Les résultats de l'étude sur les déterminants de la sous scolarisation des filles ont servi à l'élaboration de stratégies adaptées au niveau sectoriel et des régions d'intervention du programme dans le cadre du diagnostic et de l'actualisation du Plan Sectoriel Education. Bien que le nombre d'enseignantes dans le primaire ait augmenté (34,4%) comparativement à 2018 (moins de 20%), les disparités restent importantes. En ce qui concerne les Ecoles Amies des Enfants / Amies des Filles, la proportion d'enseignantes formées demeure faible avec respectivement 11% en pratiques pédagogiques sensibles et 9% formées sur la prévention et la lutte contre les Violences en Milieu Scolaire (VMS) y compris celles basées sur le genre. L'écart entre les garçons (83,9%) et les filles (81,7%) de moins de 5 ans en matière d'enregistrement des naissances n'est pas significatif.

Soutien en faveur de la cause des enfants chez les décideurs et le grand public.

L'UNICEF Togo a produit 14 vidéos, plus de 600 photos et 56 articles de haute qualité avec des témoignages pour montrer les résultats obtenus sur le terrain dans les domaines de la protection de l'enfant, la survie de l'enfant, l'éducation. Ces outils de communication ont servi à la dissémination des résultats des enquêtes (MICS, MODA) et à célébrer les journées de commémoration. Cela a permis de faire entendre les voix des communautés, des enfants et des jeunes sur leurs situations. Ces outils ont renforcé la visibilité des contributions des donateurs à l'amélioration de la situation des enfants. Cette année, les films produits concernent les interventions financées par le Comité national français pour l'UNICEF, les Gouvernements du Japon et du Canada, le Fonds Mondial pour l'Assainissement, GAVI Alliance, le Fonds Français Muskoka et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Une série de six reportages sur l'accueil du bébé au Togo a été diffusée sur RFI, dans le cadre des activités de visibilité pour le Fonds français Muskoka. Toujours sur RFI, un reportage a été réalisé sur la dot, une pratique traditionnelle socialement acceptée pouvant parfois porter atteinte aux jeunes femmes et aux enfants avec les déviances liées aux mariages précoces et grossesses d'adolescentes. La projection du film sur l'approche Communauté Amie des Enfants aux représentants de la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) a abouti à la visite de terrain conjointe UNICEF-BMGF organisée en Octobre.

L'année 2019 a été aussi marquée par le lancement du mandat de l'ambassadrice de la Jeunesse pour l'UNICEF au Togo. Elle a touché environ 3.200 personnes à travers ses publications sur les réseaux sociaux et les rencontres avec la jeunesse. Avec l'engagement de 34 jeunes activistes et influenceurs, les réseaux sociaux comptent aujourd'hui 11.209 followers dont

10.351 sur Facebook, 778 sur Twitter et 145 sur Instagram pour la vulgarisation des informations et la mobilisation des ressources en faveur des enfants.

La célébration de la semaine des Nations Unies au Togo et le 30e anniversaire de la Convention Relative aux Droits des Enfants (CDE) ont été une occasion pour le Gouvernement togolais et les agences du Système des Nations Unies au Togo de renouveler leur engagement vis-à-vis de la CDE.

Elargissement des partenariats et mobilisation des ressources en faveur des enfants.

Le bureau du Togo a maintenu ses efforts de recherche de fonds auprès du Fond Mondial de l'Assainissement, du Japon, du Comité Français pour l'UNICEF, de la France et de GAVI. Le bureau a resserré ses relations avec le Comité national français en renforçant l'engagement d'un de ses donateurs privés, Neosoft, à poursuivre son soutien pour l'éducation au Togo. Un financement pluriannuel de l'Agence Corréenne de Coopération Internationale (KOICA) pour un programme conjoint WASH /Education a été accordé.

En tant que chef de file du secteur de l'éducation, les partenariats stratégiques établis ont été renforcés avec les ministères concernés, l'Agence Française de Développement, l'UNESCO, la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la Population, le Partenariat Mondial pour l'Éducation et la société civile, particulièrement Aide et Action International et Plan International Togo.

Utilisation du pouvoir des entreprises et des marchés au profit des enfants.

Les résultats de l'Étude sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (2017), vulgarisés lors des événements organisés au profit du Secteur privé, ont conduit à la finalisation de la stratégie d'engagement du secteur économique (entreprises, Patronat, Chambre du Commerce, etc.) pour l'atteinte des ODD en faveur des enfants. Quatre projets de partenariat sont au stade de revue au niveau régional. Leur contenu vise la promotion des droits de l'enfant au sein des entreprises ciblées (MOOV, ASKY, ORABANK, ECOBANK) et l'atteinte des résultats pour les enfants.

Collaboration avec les autres agences des Nations Unies.

Un plan national 2020-2025 pour l'accélération de l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a été validé dans le cadre du Programme Conjoint des Nations Unies contre le VIH/SIDA. Dans le cadre du projet de consolidation de la paix, financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) et mis en œuvre avec le PNUD, 91 parajuristes (dont 63 femmes) ont été formés sur la protection des enfants et la consolidation de la paix. Des gendarmes et policiers (853, dont 99 femmes) de toutes les régions ont été également formés sur la protection des droits de l'homme, y compris les droits des enfants / adolescents et la dispersion non violente des foules.

Innovations dans les processus et pratiques de programmation et de plaidoyer.

L'utilisation des *smartphones* numériques par les ASC pour la collecte des données a été introduite dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Communauté Amie Des Enfants (CADE) dans le district de Bassar. Sur la base de cette expérience et du plaidoyer de l'UNICEF auprès du Fond Mondial, ce dernier s'est engagé à fournir au niveau national des *smartphones* respectant les mêmes spécifications que l'UNICEF pour 7.500 agents de santé communautaires. L'OMS a accepté de collaborer pour une interconnexion du système d'information sanitaire et du système d'information numérique communautaire. Cette innovation devrait contribuer à améliorer le système d'information sanitaire au niveau communautaire et de suivre en temps réel l'évolution des indicateurs en vue de la prise de décisions appropriées.

Production et utilisation du pouvoir des évidences comme moteur de changement pour les enfants.

La dissémination du MICS 2017, de l'Analyse de la Pauvreté Multidimensionnelle des Enfants MODA2019, l'analyse du budget des secteurs sociaux 2019 et l'étude sur les déterminants de la sous-scolarisation des filles ont permis d'informer les documents de programmes et les politiques sectorielles et d'analyser l'évolution des indicateurs socio-démographiques relatifs aux filles et garçons en 2019. Les recommandations de l'étude sur les déterminants de la sous-scolarisation des filles ont soutenu l'élaboration de stratégies adaptées au niveau sectoriel et des régions d'intervention du programme.

Lessons Learned and Innovations

Partie 3 : Leçons apprises et innovations

Suite aux investissements sur la période 2012-2018 dans la diffusion des émissions de radios communautaires sur les Pratiques Familiales Essentielles, le Gouvernement et l'UNICEF ont commandité en 2018 une évaluation pour permettre

aux parties prenantes de tirer les leçons du partenariat avec les radios communautaires afin d'améliorer leurs pratiques dans ce domaine.

Cette évaluation avait deux buts : la redevabilité et l'apprentissage organisationnel. L'évaluation a analysé l'exigence de rendre compte aux planificateurs et aux bailleurs (redevabilité verticale) et aux communautés ciblées (redevabilité horizontale) sur les effets de ces partenariats.

Quant à l'apprentissage, l'évaluation a généré des preuves sur la performance et les résultats de la mise en œuvre de ce partenariat, qui ont servi à la programmation 2019-2020 des radios communautaires, au renforcement de la coordination au niveau national et régional dans la gestion des radios communautaires et à l'élargissement du partenariat avec les radios.

Constats et Conclusions Clés

Sur la période 2012-2018, approximativement 1.890 émissions radiophoniques ont été produites en lien avec les résultats du Programme de Coopération sur la Santé, l'Eau-Hygiène-Assainissement, l'Education et la Protection. Ces émissions visaient à faire de la radio un véhicule de transformation au sein des communautés.

Théorie du changement : Les auditeurs connaissaient les principaux messages sanitaires et éducatifs ; ceci ne se traduisait pas pour autant dans un changement des pratiques. Face aux contraintes financières et géographiques et aux conditions d'accueil à la maternité, il était difficile de convaincre une femme enceinte d'aller accoucher dans une structure de santé. Il n'existe pas une relation automatique entre la promotion d'un comportement, la connaissance de ce comportement et son application.

Pertinence : elle est jugée moyenne. La radio demeure un média apprécié doté d'une certaine crédibilité auprès de ses auditeurs. L'évaluation a montré que certains groupes sociaux (caractérisés par l'âge, le genre, l'appartenance ethnique ou religieuse, l'activité économique, la profession...) utilisent peu la radio.

Les thématiques suivantes font débat au sein de la société : l'excision au Nord, l'infanticide dans le cas d'enfant soupçonnés de sorcellerie (plutôt en Région Centrale), le mariage précoce, les pratiques médicales endogènes dangereuses pour les enfants et la contraception. Vis-à-vis de ces thématiques, une approche radiophonique est inefficace car les oppositions ne sont pas dues à un manque d'information. Dans ce contexte, la radio joue parfois un rôle positif lorsqu'elle met en place les conditions d'un dialogue apaisé.

Le suivi des Plans Médias des radios a posé plus de difficultés dans le cas des radios excentrées. Le suivi a été généralement pris en charge par la Direction Régionale du Plan et les points focaux santé, éducation, action sociale, eau-hygiène-assainissement du niveau préfectoral. La communication entre le niveau préfectoral et le niveau régional n'a pas toujours été optimale.

Efficacité : les partenariats avec les radios semblent avoir atteint leurs objectifs. Les radios ont permis d'atteindre certaines des populations éloignées, d'organiser le dialogue autour de problématiques sensibles et d'accentuer le souhait de faire « comme les autres » grâce aux rôles modèles vis-à-vis de certaines pratiques favorables. Il y a une nécessité de programmer les émissions « aux heures de grande écoute ».

Efficience : La plupart des 21 radios partenaires n'ont pas d'entrées financières suffisantes. Leur survie financière dépend des contrats avec les églises, les ONG, les guérisseurs, les mouvements politiques ou les annonceurs. Dans les zones urbaines, la concurrence entre acteurs ne permet pas toujours de placer les émissions sur les pratiques familiales essentielles aux heures de grande écoute. Dans les zones rurales, l'insertion dans les grilles est souvent plus aisée.

Durabilité : La pérennisation demeure un défi du fait du faible financement des émissions sur les pratiques familiales essentielles.

Genre et Droits Humains : Les contenus de ces émissions ne contribuent pas à une habilitation des auditeurs avec un mode injonctif « voilà ce que vous devez faire » ; « voilà ce qui est souhaitable pour vous et pour l'enfant » - voire normatif - « voilà quel est le bon comportement ».

La représentativité des femmes dans les radios et les services étatiques, en particulier au niveau décisionnel, est faible au niveau régional.

Appropriation : Les radios se sont appropriées superficiellement la nécessité d'impliquer les groupes cibles les plus défavorisés ou marginalisés.

Couverture : La couverture territoriale des radios partenaires est parfois surestimée. Plusieurs Préfectures et/ou localités ne sont pas couvertes.

Cohérence : Les activités des radios communautaires s'inscrivent parfaitement dans les efforts de communication visant à promouvoir des changements sociaux et comportementaux bénéfiques aux enfants et à leurs familles. Il a été constaté une faible articulation entre les émissions radios et les différentes activités soutenues par le programme, en particulier celles du renforcement des systèmes de santé et d'éducation, de santé communautaire, de promotion des droits humains et d'hygiène et assainissement.

Le Bureau a appuyé le Gouvernement dans le renforcement des capacités et l'élaboration d'une Stratégie C4D 2019-2023 de manière participative. Elle prend en compte les recommandations stratégiques suivantes :

- Cibler davantage les groupes les plus marginalisés qui ont le plus besoin d'information sur la santé, l'éducation et les droits humains.
- Renforcer l'intersectorialité et la transversalité liant la C4D et les programmes sociaux du Gouvernement.
- Promouvoir la participation des auditeurs aux émissions via des débats.
- Prévoir une évaluation de la qualité et de l'effet des radios.

Cette stratégie comprend une théorie de changement et un cadre de résultat standardisé et intersectoriel, avec des indicateurs mesurables et un budget. Il permet aussi de dégager les gaps financiers en vue de la mobilisation des fonds.

Les leçons apprises ont été prises en compte au cours de la revue annuelle. La programmation C4D des plans de travail de 2020 intègre le partenariat avec les radios communautaires.